

# **BUDGET 2018**

### **BUDGET RÉALISÉ 2017:** 2 736 000 €

• Dépenses de fonctionnement : 1 978 000 € • Dépenses d'investissement : 758 000 €

### **POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE:**

- 87 000 € ont été dépensés en fonctionnement pour la mise en place de l'école provisoire
- 510 000 € ont été dépensés en investissement pour la réhabilitation/extension de l'école

Les dépenses liées à l'extension et à la réhabilitation de l'école maternelle ont donc constitué 22 % des dépenses réalisées par la commune de Poisat en 2017.

Recettes 2018:

3 832 530 €

### **QUELLES ORIENTATIONS POUR 2018?**

- Maintien des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière
- Maintien des tarifs aux usagers
- Maintien du niveau de service
- Maîtrise des dépenses de personnel
- Poursuite du travail de mutualisation avec la Métropole et les autres communes
- Rénovation énergétique du patrimoine communal (un des objectifs du PAEC)
- Mise en œuvre de l'Ad'AP
- Poursuite du soutien aux associations avec des aides directes (subventions) et des aides indirectes (entretien, mise à disposition de personnel et de locaux)

Dépenses de fonctionnement : 2 182 630 €

Dépenses investissement:

1 649 900 €

# LAN AIR ÉNERGIE CLIMAT

**PAEC:** Le Plan Air Energie Climat a été mis en place par Grenoble-Alpes Métropole en 2004. Poisat a adhéré, dès 2005, à cette démarche de réduction des consommations d'énergie, de lutte contre les changements climatiques et de préservation de la qualité de l'air. La ville s'est fixée, depuis 2015, des objectifs aboutissant à des actions concrètes : le projet d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle est le projet phare en la matière.

### Ad'AP: AGENDA D'ACCESSIBILITÉ **PROGRAMMÉE**

agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour rendre les établissements concernés conformes à la législation. D'ici 2019, l'ensemble des bâtiments communaux devront être accessibles au public.

### CVCM: CŒUR DE VILLE, CŒUR DE MÉTROPOLE

Le projet de réaménagement et d'embellissement du centre-village de Poisat a pour objectifs : le rééquilibrage des différents usages dans l'espace public, le rétablissement de la continuité cyclable et la mise en valeur de ce lieu très apprécié. Après avoir présenté les aménagements possibles aux Poisatiers fin 2016, une 1ère phase d'expérimentation aura lieu en 2018.



#### **ETUDES ET TRAVAUX SUR LA COMMUNE EN 2018**



Travaux d'économie d'énergie en lien avec le PAEC

Travaux : 40 000 €

Nature des travaux : isolation et/ou éclairage leds Sites: centre-socio culturel et sportif, école élémenta salle Léo Ferré, salle du 8 mai

## 2015 2016 2017 2018 2019 **Expérimentation CVCM** (cœur de ville - cœur de métropole) : 30 000 €

### Accessibilité

Etudes : 38 000 € Sites: centre-socio culturel et sportif, école élémentaire et Espace Culturel Léo Lagrange

Cœur de ville - Cœur de métropole

Ecole Maternelle

Salle Léo Ferré

Centre socio-culturel et sportif

Ecole élémentaire Salle du 8 mai

Salle Léo Lagrange

• Financement : 500 000 € emprunt souscrit

en 2017, subventions 691 000 € dont 236 000 € en 2018.

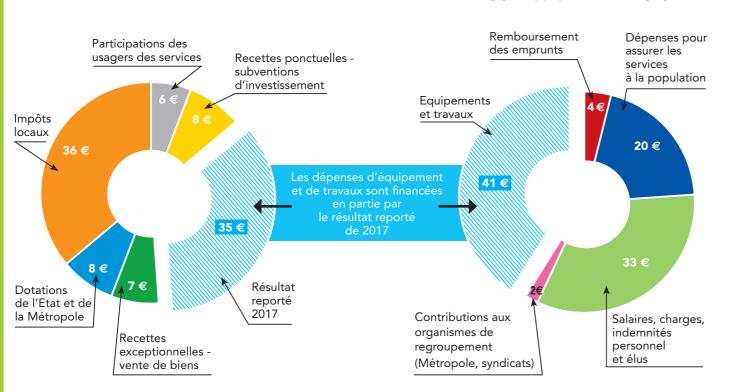
### 100 €: D'OÙ PROVIENNENT-ILS ET QU'EN FAIT-ON?

1 149 000 € concernent les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle

**BUDGET PRIMITIF 2018** 

#### POUR 100 € DE RECETTES

### **POUR 100 € DE DÉPENSES**





### Opération extension et réhabilitation complète de l'école maternelle

- Etudes : 196 000 € (ont débuté en 2017)
- Travaux : 1 500 000 € (ont débuté en 2017)
- Mobilier et aire de jeux : 30 000 € (crédits 2018)